



COMMUNE DE RUMIGNY

INFORMATIONS DE NOVEMBRE 2025

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h.

 www.rumigny.fr  mairie.rumigny@gmail.com

 03 22 42 05 52

Calendrier

Samedi 1^{er} & dimanche 2 : Master classe de Chant organisé par Vocalavie à la salle polyvalente et ouverte au public.

(Samedi 9h30-12h00 / 13h00-18h15)

Dimanche 10h45-12h45 / 13h45-18h00

Concert le dimanche à 18h30)

Lundi 3 : Jean-Philippe QUENNESSON vous propose les pizzas de **La Toscane** devant l'église vers 17h30 comme tous les **1ers lundis de chaque mois**.

Dimanche 9 : « **Le Bal des Petits Monstres** » spectacle tout public proposé par le Comité des fêtes, à la **salle polyvalente à 16h**. Entrée 5€. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Mardi 11 : à **11h30** cérémonie de commémoration devant le monument aux morts que les enfants sont invités à fleurir. À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi dans la salle de la bibliothèque.

Jeudi 13 : Collecte des bacs jaunes (décalée en raison du mardi 11 férié).

Vendredi 14 : Collecte des ordures ménagères (décalée en raison du mardi 11 férié).

Lundi 17 : Marche de 12,8 km, organisée par l'association Piésente. Départ au stade à 13h45.

Samedi 22 : Soirée dansante – tartiflette à 19h à la salle polyvalente. Tarif 20 €, moins de 12 ans 12 €. Réservation au 0622369395 (Ludovic Degezelle), ou au 0681708353 (Nicolas Dassonville).

Mercredi 26 : Collecte des bacs jaunes.

Jeudi 27 : Marche de 7 km, organisée par l'association Piésente. Départ au stade 9h15.

RESAGO

RESAGO est un service de bus à la demande mis en place par AMETIS. C'est la **ligne 62** qui dessert la commune de Rumigny avec 4 allers et 4 retours par jour. Les horaires et dessertes de la ligne 62 sont disponibles en mairie. L'arrêt se trouve au niveau de la Mairie de Rumigny. Vous trouverez plus d'information directement sur le site Ametis rubrique Résago.

LA GARDERIE DU SYNDICAT SCOLAIRE

La garderie est ouverte le matin à **partir de 7h30** et **le soir jusqu'à 18h45**.

Vous pouvez y contacter un agent au **03 22 42 09 65**.

CONTENEURS PAPIERS/CARTONS ET VERRES

Des conteneurs papiers/cartons et verres sont à votre disposition rue de Vers, près de la salle polyvalente et rue de Grattepanche au niveau du parking du cimetière. Pour le confort de tous, ne rien déposer au pied de ces conteneurs. Les cartons volumineux sont à déposer en déchetterie.

Un conteneur (papiers/cartons ou verres), est plein ?
Signalez-le au 03 22 13 12 12.

BOITES AUX LETTRES ET NUMEROTATION DES LOGEMENTS

Tous les habitants sont invités à vérifier que leur logement comporte un numéro et que leur nom figure sur la boîte aux lettres. En plus de faciliter les services de livraison et postaux, ces informations permettent aux services de secours de gagner un temps précieux pour localiser le logement en cas d'urgence.

VIDE MAISON – VENTE AU DEBALLAGE

Le vide maison entre dans le cadre d'une vente au déballage. Cela permet de vendre des marchandises neuves ou d'occasion. Cette vente est soumise à une réglementation (déclaration préalable, durée de la vente, déclaration des bénéfices perçus pour la vente des biens, etc.).

Le formulaire CERFA 13939*01 est obligatoire. Il est à déposer en mairie. Plus de renseignement et accès au formulaire CERFA 13939*01 sur le site

<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/R18906>